



Lycée des Métiers, des Arts et du Goût et des Services à la personne

19 Rue des Meures BP 70102 86206 Loudun Cedex

☎ 05.49.98.12.85 N°UAI 0860022g

Au Lycée Marc Godrie de Loudun, nous avons 300 jeunes en formation, sous statut scolaire et sous statut apprentissage.

A ce titre, le lycée est habilité à percevoir le solde de 13 % de votre taxe d'apprentissage.

En nous désignant comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage sur la plateforme Soltéa, vous participez à la qualification de vos futurs collaborateurs et vous nous aidez à poursuivre la modernisation de nos équipements.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons sur le site du lycée :

Lycée-marcgodrie.eu pour vous présenter nos différentes formations



Vous pouvez nous désigner comme bénéficiaire sur le plateforme Soltéa du 1er avril au 7 septembre 2023.

Pour découvrir le processus de versement scanner le QR code :



Nous vous remercions chaleureusement de l'aide précieuse que vous nous apporterez et de votre soutien à notre lycée.

Le Proviseur,
Luc GNIMAS



Votre contact Taxe d'apprentissage :
Marie-Pierre FAURIES
Directrice déléguée aux formations
professionnelles et technologiques